

DEC121957INSHS

Décision portant nomination de M. Jean-Baptiste Gourinat aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique et nommant M. André Laks directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Baptiste Gourinat, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2012, en remplacement de M. André Laks, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 septembre 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand